

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 58 (1966)
Heft: 6

Artikel: Les réalisations de l'OIT
Autor: Faupl, Rudy
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-385408>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

tiers que cette contribution n'est pas spectaculaire, mais elle est certainement plus efficace qu'on ne le croit généralement. Le premier directeur général du BIT, le grand Albert Thomas, l'avait bien compris et c'est pourquoi, en 1920, après plusieurs navettes entre Londres et Paris, il s'établit définitivement sur les bords du lac Léman avec son personnel, non sans avoir dû se défendre énergiquement contre toutes sortes de pressions politiques qui tendaient à installer le BIT ailleurs qu'à Genève, dans une capitale européenne telle que Bruxelles ou Rome. Mais, pour Albert Thomas, s'établir à Genève, sur le territoire d'un petit pays neutre, c'était fournir la preuve d'une « volonté complète d'impartialité » et assurer, pour ainsi dire, la réussite de la grande mission de progrès et de paix sociale que poursuit l'OIT.

Le peuple suisse doit être conscient et fier de la mission que notre pays remplit à l'égard de cette grande institution internationale, le « Parlement international du travail » !

LES RÉALISATIONS DE L'OIT

Par *Rudy Faupl*,
représentant international de l'Association internationale
des machinistes

Je suis d'autant plus heureux de parler ici des réalisations de l'OIT que cette institution joue, à mon avis, un rôle très utile et nécessaire au sein de la famille des Nations Unies. Il convient de rappeler tout d'abord que l'OIT est la plus ancienne institution des Nations Unies, puisque c'est la seule à avoir survécu à la Société des Nations. En 1919, lorsque l'OIT a été créée, en vertu du Traité de Versailles, son objectif fondamental, tel qu'il se dégageait de la constitution primitive, consistait à favoriser la paix entre les hommes et l'harmonie universelle grâce à une élévation des niveaux de vie et à une amélioration du sort de la classe laborieuse dans le monde entier.

Cet objectif, bien sûr, n'était pas énoncé d'une manière aussi simple. La constitution avait été rédigée avec toutes les formules usuelles du langage diplomatique international, mais elle n'en reconnaissait pas moins, très implicitement : 1^o que l'injustice économique à l'égard des travailleurs engendrait du mécontentement sur les plans national et international ; 2^o que l'incapacité de certains gouvernements d'assurer des conditions de travail convenables et humaines était un obstacle pour les pays qui avaient, eux, atteint ce but.

Bien que les Etats-Unis n'eussent adhéré à l'OIT qu'en 1934, le premier président de la Fédération américaine du travail, Samuel Gompers, fut l'un de ses fondateurs. En 1919, il avait fait une

prophétie qui s'est révélée remarquablement exacte. Il avait en effet déclaré : « L'OIT apportera de la lumière dans la vie des travailleurs des pays arriérés. » Pour des raisons psychologiques, nous parlons maintenant des « pays insuffisamment développés » ou des « nations nouvelles ». Mais l'OIT apporte, sans aucun doute, de la lumière dans la vie des travailleurs de maintes parties du monde.

La structure de l'OIT diffère de celle de toutes les autres institutions internationales gouvernementales, en ce sens que chaque Etat membre y est représenté non seulement par des délégués du gouvernement, mais aussi par des délégués des employeurs et des travailleurs. Il est évident que cela implique une contradiction fondamentale lorsqu'il s'agit de pays communistes. Dans les nations libres, en effet, les délégués des employeurs et des travailleurs peuvent n'être pas d'accord – ce qui est souvent le cas – non seulement entre eux, mais aussi avec le gouvernement. En revanche, les délégués communistes, bien qu'ils représentent techniquement les travailleurs, les employeurs ou le gouvernement, ne reflètent en réalité que les opinions officielles du gouvernement. Les notions de mouvement ouvrier libre ou d'employeurs indépendants sont tellement incompatibles avec leur système, que la qualité de représentants des travailleurs et des employeurs qui leur est reconnue apparaît comme parfaitement ridicule.

A l'origine, et pendant de nombreuses années, l'OIT a visé avant tout à améliorer les conditions de travail dans le monde entier. Bien que cela reste l'un de ses principaux objectifs, elle cherche à l'atteindre par deux moyens différents. Le premier de ces moyens est l'adoption de recommandations pour guider l'action des gouvernements. Aujourd'hui, on trouve encore, dans le monde, beaucoup de nations qui n'ont guère de traditions et d'expérience dans le domaine industriel. Ces nations commencent à s'industrialiser, et bon nombre d'entre elles, qui ont étudié les expériences faites dans les Etats où l'industrie existe depuis longtemps, reconnaissent la nécessité de protéger les travailleurs. Or les recommandations de l'OIT représentent pour elles une sorte de synthèse internationale de ce qui est raisonnable et souhaitable.

Le second moyen employé par l'OIT pour exercer une influence sur les conditions de travail est et reste l'élaboration d'instruments appelés conventions. Celles-ci sont soumises aux Etats membres pour ratification. Mais il convient d'insister d'emblée sur le fait qu'aucun pays n'est tenu de ratifier une convention de l'OIT, pas plus qu'il n'est lié par les ratifications d'autres pays. Une convention de l'OIT est une sorte de traité que chaque Etat est libre d'accepter ou de rejeter comme bon lui semble. Le pays qui ratifie une convention de ce genre s'engage simplement – assumant ainsi une obligation internationale – à observer les normes qu'elle prescrit.

Jusqu'à présent, l'OIT a adopté 116 conventions et 115 recommandations couvrant une large gamme de questions différentes, qui vont du droit des travailleurs à s'affilier à une organisation de leur choix à l'interdiction du travail forcé, de la protection des femmes et des jeunes travailleurs à la sécurité et à l'hygiène du travail, de la sécurité sociale à la fixation de salaires minima, des relations professionnelles à la discrimination raciale, etc.

Fort justement, les conventions et les recommandations sont suffisamment souples pour pouvoir s'adapter à la situation et au degré d'industrialisation, fort dissemblables, des différents Etats membres. L'élaboration de chaque instrument est précédée par des années de recherches approfondies, de réflexion et de discussion tant au sein de l'OIT qu'ailleurs. L'approbation définitive et la soumission aux Etats membres pour ratification n'intervient que lorsque la Conférence internationale du travail a émis un vote affirmatif sur la question, lors de deux sessions successives.

J'aimerais dire, à ce propos, que les Etats-Unis n'ont adopté qu'une demi-douzaine de conventions de l'OIT, portant principalement sur le travail maritime. Mais cela ne saurait signifier que les conventions et les recommandations n'ont aucune utilité pour nous ou que nous ne devrions pas nous mêler de leur élaboration. En réalité, la législation du travail est, dans la plupart des Etats de notre pays, qui a un long passé industriel, très en avance sur celle de nombreuses autres nations. Mais il est évident que l'existence, dans certaines parties du globe, de conditions précaires risque de compromettre nos propres réalisations. Dans un monde qui se rétrécit comme une peau de chagrin et où les mouvements d'indépendance marquent chaque jour des points, il suffit que certains travailleurs soient exploités en Asie ou en Amérique latine pour que cela exerce une influence néfaste sur le sort de la main-d'œuvre en Amérique et dans les autres pays développés de la communauté atlantique.

Comme chacun sait, l'un des principaux problèmes actuels est l'accroissement de la disparité entre les nations riches et les pauvres, entre les pays possédants et ceux qui n'ont rien, entre la communauté atlantique et la plus grande partie de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique latine.

Pendant la majeure partie de l'histoire de l'humanité, la pénurie de denrées alimentaires, de fibres textiles et d'autres produits de base a été le lot de toutes les nations. Aujourd'hui, en revanche, une petite partie du monde a trouvé la clé qui ouvre l'accès à des richesses apparemment inépuisables. Quel que soit le nom que l'on donne à cette clé (technique, savoir-faire, etc.), elle a eu comme premier résultat d'élargir le fossé entre les nations riches et les pauvres. Son second résultat a été d'accroître les aspirations des peuples pour lesquels la pauvreté, la misère, la faim et les privations de toutes sortes étaient considérées auparavant comme une chose

normale. Cette vague d'aspirations nouvelles a déferlé sur l'ensemble de notre planète, rendant les hommes impatients de se débarrasser des vieilles structures, des anciennes méthodes, des traditions suranées ; elle a même poussé beaucoup d'entre eux vers le communisme, qui offre une solution facile, trop facile, à ceux qui sont des mécontents de leur sort.

Point n'est besoin d'insister sur le fait que le communisme, outre qu'il exige une rançon prohibitive sous la forme d'une perte de la liberté et de la dignité humaines, ne fournit pas la clé qui permet de réaliser les aspirations des peuples. Cette clé est en possession des êtres humains eux-mêmes, car il leur appartient de développer leurs aptitudes et leur intelligence. Beaucoup de pays disposent de ressources grâce auxquelles leur pauvreté pourrait se transformer en opulence. Mais ils ne savent pas comment développer ou utiliser ces ressources. Leurs populations ne possèdent pas la formation, les connaissances, l'instruction ou l'habileté qui sont la véritable source de la prospérité nationale dans n'importe quelle société.

Aujourd'hui, mais surtout depuis 1950 environ, l'OIT s'est donc efforcée d'améliorer non seulement les conditions de travail, mais aussi, et cela dans une mesure croissante, la qualité de la main-d'œuvre. Ces dernières années, des centaines de techniciens ont effectué, pour son compte, des milliers de missions dans une foule de pays, afin de contribuer à l'amélioration des qualifications professionnelles des travailleurs.

De la Colombie à la Birmanie, de Haïti au Maroc, de Sarawak au Sénégal, l'OIT a réalisé des programmes d'une portée et d'une variété infinies. Dans les endroits les plus reculés du globe, des experts envoyés par elle ont étudié les besoins en main-d'œuvre, puis conçu, mis au point et appliqué des programmes et des méthodes de formation professionnelle appropriés. Ils ont construit des écoles, recruté des élèves, préparé du matériel enseignant ; ils ont formé des adultes, des ouvriers qualifiés, des contremaîtres, des contrôleurs et même des cadres dirigeants.

Quelques exemples suffiront à montrer l'étendue de cette entreprise. En Colombie, l'OIT, pour répondre à une demande du gouvernement, a non seulement aidé à concevoir, à créer et à faire fonctionner un service national d'apprentissage, mais elle a encore équipé un centre pour la formation de 300 mécaniciens spécialisés dans les travaux de réparation et d'entretien. Elle a également montré à l'industrie textile la façon de réduire la période de formation des tisserands de neuf mois à trois semaines.

A Haïti, des techniciens de l'OIT ont mis sur pied des centres artisanaux de caractère coopératif où des paysans et des artisans ont été initiés à des méthodes de travail et d'organisation plus efficaces que celles qu'ils appliquaient auparavant.

En RAU, l'OIT aide le gouvernement depuis de nombreuses

années à former les ouvriers qualifiés, les techniciens et les cadres dirigeants qui sont indispensables dans une économie industrialisée. Elle a contribué, par exemple, à créer et à doter en personnel un centre de productivité et de formation professionnelle au Caire. Pendant les premières années d'activité de ce centre, des spécialistes sont venus de 14 pays pour mettre au point des cours-pilotes et pour procéder à des démonstrations pratiques sur place. Aujourd'hui, ce centre possède plus d'un millier de collaborateurs, et au moins un tiers des cadres dirigeants de l'industrie égyptienne ont suivi des cours organisés par lui.

En Amérique centrale, des spécialistes en matière de productivité ont effectué des missions qui les ont conduits dans des fabriques de chaussures, des usines textiles, des écoles d'ingénieurs et des universités. Ils ont démontré certaines méthodes propres à améliorer le rendement de la main-d'œuvre et donné des cours sur la gestion des entreprises.

Au Nicaragua, où le coton représente 35 % du total des exportations, un expert de l'OIT a rédigé un manuel, simple et abondamment illustré, grâce auquel la productivité individuelle des cueilleurs a augmenté dans une proportion allant jusqu'à 30 %.

Quantité d'autres exemples pourraient être cités : création de centres de productivité en Corée du Sud et en Malaisie, mise sur pied d'institutions pour le perfectionnement des cadres dirigeants au Pakistan et en Thaïlande, formation d'instructeurs en Tunisie, en Israël, au Pérou, en Uruguay et au Nigeria. Mais je me bornerai à décrire deux projets qui me semblent revêtir une importance et un intérêt particuliers.

En septembre 1959, une étrange épidémie s'était déclarée au Maroc, laissant quelque 10 000 personnes paralysées jusqu'à mi-corps. Ce désastre était d'autant plus tragique qu'il avait été provoqué par une manœuvre criminelle : l'addition, à une importante cargaison d'huile d'olive, d'huile pour le nettoyage des moteurs à réaction. Non seulement en Europe, mais dans le monde entier, cette tragédie suscita une profonde émotion. De nombreuses institutions internationales envoyèrent immédiatement des secours, et notamment des médecins, des infirmiers, des psychothérapeutes. Dans l'espace d'une année à peu près, la plupart des victimes furent en mesure, à l'aide de bretelles et d'appareils orthopédiques, de reprendre une activité économique plus ou moins normale. Néanmoins, il en restait environ 600 qui, selon toute apparence, ne pourraient plus utiliser que leurs mains. Le Gouvernement marocain demanda alors à l'OIT de l'aider à réadapter et à rééduquer ces pauvres gens. L'OIT déléguera un de ses fonctionnaires, qui étudia la situation, établit une liste des travaux pouvant entrer en ligne de compte et élabora, à l'intention des autorités marocaines, un programme détaillé de réadaptation.

Non seulement cette action de secours eut pour résultat de permettre à la plupart des invalides en question de subvenir à leurs propres besoins, mais elle servit de point de départ à une vaste entreprise pour la réadaptation d'autres handicapés : lépreux, victimes de la poliomyélite ou de la tuberculose, aveugles, etc.

C'est là, à mon avis, un exemple de la coopération technique internationale dans ce qu'elle a de meilleur. Mais il est un autre projet sur lequel j'aimerais m'étendre quelque peu, car je pense qu'il constitue l'expérience la plus intéressante et la plus importante qui ait été faite jusqu'à présent en matière de développement économique.

Je veux parler du programme des Indiens des Andes. Bien qu'il s'agisse en l'occurrence de l'entreprise la plus vaste et la plus ambitieuse de toutes celles que j'ai mentionnées, ce programme offre en quelque sorte une récapitulation des activités que l'OIT déploie dans le monde entier.

Pendant des siècles, les Indiens des Andes, qui sont les descendants de ces Incas jadis si fiers, ont vécu à moitié oubliés et insuffisamment nourris dans la solitude d'un haut plateau qui s'étend à travers le Pérou, l'Equateur, la Bolivie, la Colombie, le Chili et l'Argentine.

Dès 1950, l'OIT collabora à un vaste effort qui, selon les propres paroles du directeur général, M. David-A. Morse, « visait à relever le niveau de vie des populations en cause (7 millions), à les intégrer dans leur collectivité nationale, à ranimer leur espoir en l'avenir et à donner à leur pays la possibilité d'utiliser pleinement des ressources humaines encore intactes ».

Comme je l'ai déjà dit, le programme des Indiens des Andes est une entreprise conjointe de l'OIT et de nombreuses autres institutions des Nations Unies, dont la FAO, l'OMS et l'UNESCO. Mais c'est l'OIT qui a préparé le plan des opérations et coordonné l'ensemble des activités.

Il a été ainsi possible de construire des écoles, qui se révèlèrent d'ailleurs trop petites dès leur ouverture. Des experts de la FAO ont enseigné aux Indiens des méthodes de culture perfectionnées – impliquant notamment l'emploi d'engrais et d'insecticides, ainsi que le recours à l'irrigation – et la meilleure manière de soigner le bétail. Des médecins de l'OMS ont traité diverses maladies et inculqué les principes de l'hygiène aux populations andines.

Des hôpitaux, des écoles, du matériel agricole, des moyens de transport améliorés et bien d'autres choses encore ont permis à ces populations d'entrer en contact avec la civilisation du XX^e siècle. Mais l'OIT a fait davantage encore en jetant les bases d'un progrès économique permanent grâce à la formation, en vue de l'exercice d'un emploi productif, d'un nombre d'Indiens aussi grand que possible. Adaptant ses méthodes aux besoins particuliers des populations andines, elle a créé des centres communautaires où des

jeunes gens peuvent acquérir les qualifications nécessaires dans des branches telles que la charpenterie, la menuiserie et le travail des métaux. Non seulement ces centres produisent des articles utilisés par la population locale, mais ils servent aussi à des travaux de réparation.

L'influence du programme andin ne se limite nullement aux collectivités directement intéressées. Des hommes et des femmes habitant des endroits reculés du plateau sont rentrés chez eux, après avoir fait des stages dans les centres, pour former d'autres personnes dans leur entourage. En ma qualité de syndicaliste, je suis particulièrement heureux de dire que, dans le monde entier, les syndicats ont appuyé efficacement cette belle œuvre. C'est ainsi que la Fédération des syndicats allemands a financé la construction d'ateliers, dont elle a d'ailleurs fourni l'équipement, en Equateur. De leur côté, les syndicats belges ont équipé un centre de formation en Bolivie. Les syndicats danois ont fourni du matériel pour deux centres en Equateur, cependant que notre propre organisation, l'AFL-CIO, a donné de l'équipement pour des ateliers au Pérou et en Bolivie. Bien des changements sont déjà perceptibles dans les collectivités des Andes. L'application de méthodes de culture modernes commence à se traduire par une augmentation du rendement des terres ; des coopératives de consommation et de commercialisation ont vu le jour ; les nouvelles qualifications acquises par les Indiens sont mises en pratique dans leur vie professionnelle comme dans leurs foyer.

Il n'est pas possible de savoir exactement ce que sera l'influence à long terme du programme des Indiens des Andes. Toutefois, c'est ce programme qui a fourni l'une des bases de l'œuvre entreprise par Kennedy et par Johnson sous le nom d'Alliance pour le progrès, et il est évident que l'expérience acquise en l'occurrence profitera à d'autres régions, notamment au Moyen-Orient, en Asie et en Afrique.

Bien que j'aie essayé de montrer, en donnant quelques détails, l'étendue et la diversité des réalisations de l'OIT dans le monde entier, je dois me borner ici à effleurer ce vaste sujet. A cet égard, je crains d'être un peu comme l'OIT elle-même, qui, quoiqu'elle ait utilisé pleinement ses ressources pendant de nombreuses années pour faire avancer le progrès social, n'est parvenue jusqu'à présent, elle aussi, qu'à effleurer l'immense problème consistant à améliorer la formation et les qualifications des travailleurs dans tous les pays. Des millions d'hommes et de femmes désirent travailler mieux pour vivre mieux. La plupart d'entre eux n'ont pas encore bénéficié de la coopération technique internationale. C'est à l'OIT qu'il incombe de répondre à leur attente, afin qu'ils puissent, à leur tour, œuvrer pour une vie meilleure et un monde plus juste.